

Réunion de Comité

Présents : Becker Annabelle, Bouvart Pierre, Braquet Jacques, François Marie-Cécile, Kuhne Valérie, Poulain Audrey.

Excusés : Claire Boudin, Jacques Braquet, Annie Capelle, Marie-Hélène Guyot, Magali Lebière, Martine Vernel

Bilan du TOUR PEDESTRE

Circulation :

La rue Galiéni est empruntée par les voitures en double sens. Depuis l'ouverture de la nouvelle route depuis le rond-point près du collège, la circulation s'est intensifiée. Il faudrait inciter les automobilistes à passer par le centre-ville. Les signaleurs postés au bout du quartier des maisons ardennaises peuvent s'en charger.

Restauration :

Il a manqué un fût de bière. Il faudrait deux fûts de 30l plutôt qu'un seul de 50l.

Les gâteaux ne se sont pas bien vendus.

Pour le ravitaillement, demande de coca et de jus d'orange. Il faudra revoir la liste de courses.

Financier : recette publicitaire de 3880€, excédent final de 2223€.

Animation : Le comité départemental reproche qu'il n'y a pas de sonorisation .

Y-a-t-il possibilité de lier le concert de l'harmonie avec le prix pédestre ?

FÊTE du SPORT

La participation des licenciés du club a été de 4%. 50 marcheurs enregistrés.

LOTO

Dimanche 30 novembre après-midi. Salle des fêtes de Vouziers.

Les piliers référents : Annabelle B, Annie C, Valérie K.

Mise en place de la salle le matin. Un repas est pris en commun le midi. 17 personnes au minimum sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement. Etienne Colson et un assistant, 6 aux gaufres, 4 à la buvette, 4 aux tampons et caisses, 1 vérificateur cartons, un videur ou deux suivant la carrure.

Les grilles de loto sont à réactualiser et ou à concevoir. Les idées de lots sont les bienvenues.

Ouverture des portes à 12H30 pour les joueurs.

TUN (Trail semi-Urbain Nocturne)

Samedi 6 décembre, trail organisé par le club suite à la demande faite par la ville de Vouziers.

Course inscrite au trophée ardennes. 5, 10 ou 15 km. Ouverte à partir de 13 ans. Parcours ouvert aux marcheurs.

De la peinture et de la rubalise réfléchissantes la nuit vont être achetées pour signaler le parcours.

40 personnes sont nécessaires pour le bon déroulement. (25 signaleurs habillés chaudement et 15 personnes pour les inscriptions et la restauration.)

Dossards de 1 à 99 pour le 5 km, de 100 à 200 pour le 10 km et supérieur à 200 pour le 15 km.

La ville fournit un chapiteau chauffé qui sera installé sur la place Carnot.

Le club récompense les coureurs et les marcheurs avec une soupe aux légumes et ou à l'oignon faite maison.

Seuls les trois premiers de chaque course, ainsi que les premiers de chaque catégorie, recevront un lot récompense. Pas de coupe.

Il est demandé à chaque licencié de donner un peu de son temps à au moins une des deux manifestations organisées (Loto ou Trail). Merci

La séance est levée à 20H00.

Le secrétaire du jour, Pierre BOUVART.

La prochaine réunion du comité est fixée au lundi 10 novembre à 18H15.